

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **98 (1962)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

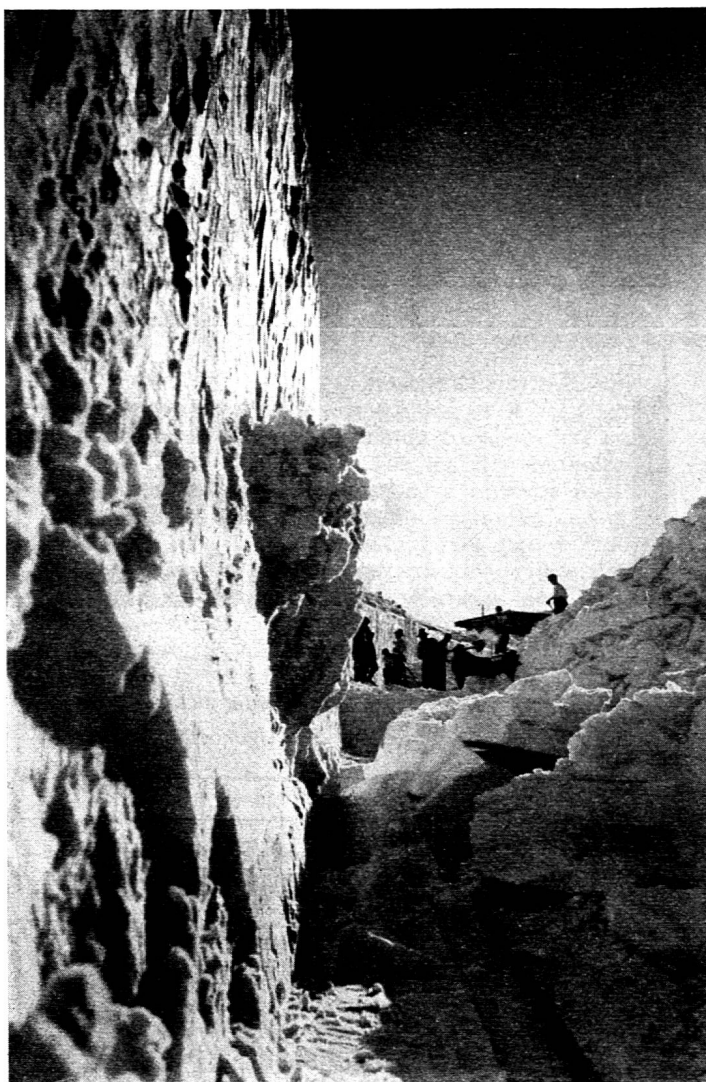
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Sur la ligne des

Rochers-de-Naye

Pour
enseigner l'heure
aux enfants



ZENITH met gratuitement
à votre disposition une montre
en carton qui vous rendra
de précieux services.
Adressez une simple carte postale
au Département de Publicité des
Manufactures des Montres
ZENITH S.A., Le Locle.

ZENITH

banque cantonale vaudoise

*Ouverte à tous - Au service de chacun
40 agences et bureaux*

Hôtel restaurant de Corbetta

R. Zamoting-Boi
Tél. (021) 56 71 20



30 lits — Dortoir 50 places
Arrangements pour sociétés et écoles
Narcisses
Salles pour banquets et noces

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 h.
à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous



marche

avec

le progrès

PARTIE CORPORATIVE

COMITÉ CENTRAL

SPR

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE LA S.P.R.

Samedi 10 mars 1962, à 13 h. 30, à Neuchâtel Buffet de la gare, salle du 1er étage, entrée par le hall principal ou par le quai 1)

Ordre du jour de l'assemblée

- I. Procès-verbal de la dernière assemblée
- II. Réorganisation de la S.P.R.

1. Adoption des nouveaux statuts
2. Règlement des honoraires et des indemnités
3. Règlement de la Commission de l'« Educateur »
4. Abonnement à l'« Educateur »
5. Budget 1962 et cotisations
6. Institution d'une siège central permanent de la S.P.R.

- III. Subvention S.P.R. au groupe 02 - Enseignement de l'Exposition nationale 1964, à Lausanne
- IV. Divers et imprévus

Déroulement prévu de l'assemblée

- 13 h. 30-16 h. 30 1re partie des délibérations
 16 h. 30-17 h. 30 interruption : repas froid en commun
 17 h. 30-20 h. 30 2e partie des délibérations

Une documentation abondante et précise a été adressée en temps utile à tous les intéressés.

SPR - Comité central

Le comité central SPR a tenu séance à Lausanne, le samedi 10 février, sous la présidence d'Ad. Perrot.

Ces derniers mois, le comité central, et spécialement son bureau et le trésorier, ont travaillé d'arrache-pied pour préparer les nouveaux statuts et apporter aux responsables des sections et aux délégués la documentation nécessaire.

Maintenant, tout est prêt, mais les affaires courantes exigent tout de même beaucoup d'attention : rédaction des rapports pour la FIAI : le perfectionnement des maîtres en activité et l'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire et la compréhension internationale, journées pédagogiques internationales à

Trogen (17 au 21 juillet), voyages d'études à Berlin (la SPN organisant un voyage à Pâques, la SPV aux grandes vacances), congrès pour une collaboration culturelle romande (Lausanne, 3-4 mars), séminaire de Chexbres (25-26 mai), délégations à diverses manifestations suisses et étrangères, sans compter une abondante correspondance à laquelle il faut donner réponse.

Deux travaux encore ont retenu longuement l'attention du comité : la prochaine assemblée des délégués, le 10 mars, à Neuchâtel, dont il fallut examiner de près la procédure, et surtout la préparation du Congrès de Bienne, qui se tiendra du 22 au 24 juin et pour lequel nos collègues jurassiens déploient depuis longtemps une activité réjouissante. Souhaitons qu'un plein succès réponde à leurs efforts !

G. W.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

Maîtres auxiliaires

Le CC a réuni, mardi soir 6 février, la commission « Pénurie » et le groupe de travail « Formation des maîtres ». Il s'agissait d'examiner les grandes lignes d'un projet soumis à la « commission consultative pédagogique de l'enseignement primaire ».

Les collègues présents, après une étude approfondie, n'ont pu se rallier au projet, constatant qu'il ne donnait pas de garanties suffisantes quant à la formation professionnelle des candidats.

Une délégation s'est réunie à nouveau le jeudi 8 février, en fin d'après-midi, pour mettre sur pied un contreprojet. Notre collègue Robert Michel, porte-parole de la SPV à la commission consultative, a donc pu présenter des propositions fermes à la séance de vendredi 9 février. Il semble que ces propositions soient généralement bien accueillies ; les débats ne sont toutefois pas encore terminés.

Espérons qu'une solution satisfaisante pour chacun intervienne bientôt.

G. Eh.

Au suivant !

Une fois de plus, la plume change de main à la rédaction du « Bulletin vaudois ». Je souhaite à mon successeur pleine réussite dans cette tâche souvent ingrate. L'expérience, la solide personnalité de Robert Schmutz lui permettront, j'en suis certain, d'intensifier l'information des membres SPV par le canal de notre rubrique. Les travaux du CC et ceux de nos commissions ne peuvent pas toujours être traités dans nos colonnes comme le chroniqueur et ses lecteurs le souhaiteraient. Une certaine discrétion s'impose souvent, afin de ne pas compromettre l'issue de ces travaux. Nul doute que le nouveau bulletinier saura, mieux que son prédécesseur, trouver l'équilibre entre ces deux impératifs opposés : information - discrétion.

Je remercie, en prenant congé d'eux, mes nombreux correspondants.

Robert Schmutz, à toi la plume et bon vent !

G. Ehinger.

Association des maîtres de classes supérieures

Il est tout à fait normal qu'entre les assemblées générales statutaires, les membres soient renseignés sur l'activité de leur association. C'est la raison de ce petit communiqué.

Chaque maître de classe supérieure est en possession du nouveau manuel de géométrie et d'algèbre, qui sera utilisé dès le printemps. Les auteurs se préoccupent maintenant de l'édition d'un livre du maître. Une quarantaine de collègues ont bien voulu accepter d'en calculer les réponses. Qu'ils soient ici remerciés pour leur dévouement.

Le très important problème qu'a soulevé J.-P. Rochat lors de la dernière assemblée de décembre, et qui concerne la structure de l'école vaudoise et plus particulièrement la position de nos classes entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire proprement dit, a retenu toute l'attention du comité. Une commission, composée de R. Genton (Montreux), P. Piguet (Lausanne) et D. Vuille (Vevey), s'occupe de l'avenir des « prim. sup. ». Elle a déjà pris l'avis d'un certain nombre de collègues sur des problèmes particuliers touchant nos classes.

Nous serions heureux que cette commission puisse s'élargir par la suite. Ceux qui s'intéressent à ce sujet d'actualité voudront bien s'annoncer au président de l'association.

F. R.

Guilde de travail, Techniques Freinet

La Tour-de-Peilz, 25 janvier. — « Venez voir ! » disait la convocation. Et nous avons vu, inspirés et radieux, dix enfants à l'œuvre. Pour nous, ils ont peint : sur papier, sur étoffe. Ils ont imprimé et tiré une illustration au linographe, modelé des personnages qui avaient la tête « solide », gravé une plaque de zinc, réalisé des monotypes et ébauché une tapisserie, étoffes sur jute.

Cet éventail de procédés, mis à la portée des tout-petits, grâce à des ateliers bien déterminés, et minutieusement préparés, a permis un tout beau travail, réalisé dans le calme et la joie de la réussite.

A la maîtresse, Madeline Gebhard, et aux enfants, un tout grand merci !

Y. G.

Educatrices des petits

Rencontre de février

Notre rencontre de printemps se fera le *mercredi 28 février*, à 14 h. 15, à l'ancienne école enfantine de la rue Cortat 18. Confection, grâce à la Guilde du travail, d'un linographe et initiation à la technique de la plume feutre. Apporter deux ardoises format école, un petit tournevis et un tablier !

Inscriptions jusqu'au 21 février, chez S. Ogay, avenue Valmont 5, Lausanne.

Matériel de lecture

A la Guilde de documentation, a paru une série de douze histoires faciles illustrées. Le texte est en *écriture vaudoise* et non en caractères imprimés, comme il a été reproduit par erreur sur la couverture de l'« Educateur » du 12 janvier.

Parrainage

Notre filleul est un petit Algérien qui a été amené en Suisse par « Terre des Hommes ». Il se nomme Djilali Mestour, est né le 13 janvier 1956, est soigné à Montana, car il est tuberculeux, au Sana de Sainte-Bernadette. Vous pouvez lui envoyer des paquets (petites gâteries, etc.) en les adressant à la Mère supérieure. Essayons, dans la mesure de nos moyens, de rendre à cet enfant le sourire et la santé.

S. O.

L'art roman de Catalogne

M. Paul Cardinaux donnera sous ce titre une causerie illustrée de projections samedi 24 février, à 16 heures, salle de dessin de l'Ecole normale, Lausanne.

Les membres du groupe de dessin espèrent y rencontrer de nombreux collègues qui seront également les bienvenus dès 14 h. 45 pour la discussion de travaux d'élèves.

Prochaine rencontre,

jeudi 22 février,

au collège du Vanel, à Cully, classe enfantine, 16 h. 30 précises.

Postes au concours

Arnex-sur-Orbe : Institutrice primaire. Obligation d'habiter le collège. Appartement moderne avec confort à disposition.

Bulle : Institutrice primaire pour la seconde classe de l'école réformée. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Chavannes/Renens : Instituteur primaire - institutrice primaire - maîtresse de classe enfantine - maîtresse de travaux à l'aiguille (12 heures).

Commugny : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : avril 1962.

Corsier : Institutrice primaire.

Mies-Tannay : Instituteur primaire - institutrice semi-enfantine. Un couple serait admis.

Ollon : Trois instituteurs - institutrice primaire - maîtresse de classe enfantine. Entrée en fonctions au début de l'année scolaire.

Orbe : Maître de classe supérieure.

Pampigny : Instituteur primaire.

Pully : Le poste de maîtresse de travaux à l'aiguille mis au concours dans la FAO du 2 février concerne la classe des Monts-de-Pully.

Vevey : Instituteurs primaires et institutrices primaires (entrée en fonctions le 24 avril ou le 3 septembre 1962) - maîtresse de classe enfantine (entrée en fonctions le 24 avril 1962).

Vevey : Maître de gymnastique. Entrée en fonctions : 24 avril 1962. **Pour tous les candidats ou candidates** : obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence statutaire. Informer le directeur des écoles de leur postulation et s'abstenir de toutes démarches personnelles.

Villars Tiercelin : Le poste mis au concours dans la FAO du 2 février est un poste d'instituteur et non d'institutrice.

Yverne : Deux postes d'instituteurs primaires. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Bière : Instituteur primaire - institutrice semi-enfantine.

Brenles : Instituteur primaire.

Eclépens : Institutrice primaire. Ne se présenter que sur convocation.

Essertines-sur-Rolle : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Gimel : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962. Appartement à disposition.

Juriens : Institutrice semi-enfantine.

Renens : Instituteurs primaires - institutrices primaires - deux maîtresses de classe enfantines - maîtresse de travaux à l'aiguille (30 heures). Indemnités de résidence et de logement. Obligation d'habiter la commune de Renens. Les postulants ne se présenteront que sur convocation, mais annonceront leur candidature au président de la Commission scolaire.

Vevey : Maître de dessin. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence statutaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962. Les candidats sont priés d'informer le directeur des écoles primaires de leur postulation et de s'abstenir de toute autre démarche.

AVMG - Cours de ski de printemps

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise pendant les vacances scolaires de printemps trois cours de ski dont vous trouverez l'annonce détaillée ci-dessous.

Bretaye : du 9 au 14 avril 1962

Prix approximatif : membres AVMG 95 francs ; non-membres 110 francs. Ce prix comprend : la pension et le logement en hôtel ainsi que des cours de ski donnés par des instructeurs de ski.

Réduction de 10 francs pour couche en dortoir. Collectif organisé depuis Lausanne (12 fr. 40). Abonnement pour les remonte-pente (25 francs), pour les cinq jours, par course tarif de société. Assurance accidents 6 francs. Rabais pour enfants jusqu'à 12 ans. Inscription et renseignements auprès de Marchetti Pierre, Avenches, tél. (037) 8 34 95 jusqu'au 15 mars dernier délai.

Verbier : du 9 au 14 avril 1962

Logement à l'Hôtel de la Poste, en chambres de 2 à

3 lits, avec pension complète du lundi soir au samedi à midi (dîner compris). — Libre parcours sur toutes les installations de la région. — Leçons de ski par instructeurs de ski ou descente sous conduite ou ski libre. — Voyage Lausanne-Verbier et retour (éventuellement par voiture). Prix maximum et sans faux frais : membres AVMG 215 francs ! non-membres 230 francs (supplément de 5 francs pour inscription tardive). Inscription provisoire pour *fin février*, sur carte postale, en indiquant si voiture à disposition avec nombre de places disponibles, à l'organisateur : Paquier J.-P., Villamont, Château-d'Ex, tél. (029) 4 66 85.

Inscription définitive auprès de l'organisateur par versement du montant du cours par mandat postal pour le 31 mars.

Haute-Route : Britannia-Chamonix, du 7 au 14 avril 1962

Les participants doivent avoir suivi l'un des cours de haute montagne 1960 ou 1961, ou l'une des excursions : Rogneux, 24 et 25 février - Jura, 4 mars. Coût approximatif (sans guide) : membres CAS et CSFA 165 francs ; membres AVMG 170 francs ; non-membres 180 francs. Inscription jusqu'au 9 mars auprès de R. Martin, chemin du Trabandan 5, Lausanne, tél. (021) 23 48 74.

Excursion à ski :

Le Rogneux (3 083 mètres), Val de Bagnes

L'AVMG organise, les 24 et 25 février, une excursion à ski prévue au Rogneux. Remboursement de la moitié des frais de voyage. Inscription et renseignements auprès de R. Martin, chemin du Trabandan 5, Lausanne, jusqu'au 16 février. Une circulaire renseignera les participants.

Entraînement à ski : Jura (Chasseron)

Pour ceux qui désirent s'inscrire au cours de haute montagne et qui ne peuvent participer à la course du Rogneux, j'organise une excursion à ski dans la région du Chasseron le dimanche 4 mars. Inscription et renseignements jusqu'au 26 février.

R. Martin.

Croix-Rouge de la Jeunesse - SPV

Mimosa

Vous allez sous peu toucher la ristourne Mimosa 1962. Nous ne saurions trop vous recommander de la destiner à vos actions sociales locales, concernant vos élèves en particulier.

Mer-Montagne

Veuillez nous signaler déjà maintenant (certificat médical) vos élèves de santé déficiente ayant besoin d'un séjour de vacances, soit à la mer, soit à la montagne, pour l'été 1962.

Seules les demandes émanant du corps enseignant seront prises en considération.

Echange

Nous cherchons une jeune fille pour échange simultané pour la région de Berne, durant les vacances de Pâques, ou celles d'été. Se renseigner auprès de

Roland JOOST, Begnins, tél. 9 14 75

A vendre, à prix avantageux

un projecteur cinématographique

16 mm, sonore et un projecteur diapos et films fixes : **Leitz Prado 250**, à l'état de neuf.

S'adresser au bureau du Journal ou par tél. au (032) 2 84 67 (heures de repos).

GENÈVE

GENÈVE

De la Terre à la Lune

La réforme d'aujourd'hui et l'école de demain

tel est en réalité le sujet que l'*Union Famille-Ecole* présenta, vendredi 2 février, à ses nombreux auditeurs de l'aula — en majorité des enseignants.

Autant la première partie du programme fut expédiée avec concision, clarté et sens des réalités par M. André Chavanne, notre nouveau chef du DIP, autant la seconde partie fut développée d'une manière éthérée par M. le professeur Roller, qui se proposa de reconstruire notre école si humainement imparfaite sur un plan divinement parfait! Mais qui a-t-il convaincu?

La réforme de l'enseignement

selon M. Chavanne, c'est essentiellement la *démocratisation des études*. C'est-à-dire :

1. Mettre en œuvre tous les moyens pour déceler la vocation des enfants et permettre la réalisation de ces vocations.
2. Faciliter à chacun l'accès non seulement aux études supérieures, mais aussi à l'apprentissage et au métier de son choix.
3. Ne pas se borner à trier les bons et les mauvais élèves, mais les guider et les orienter tous, en fonction de leurs capacités personnelles.
4. Réaliser la première étape déjà en automne 1962 par la création de classes d'option au niveau de la 7e, classes d'orientation diverses pouvant se prolonger en 8e et 9e et précédées d'une pré-orientation en 6e P.

Conditions de réussite

1. Assurer coûte que coûte le maintien et le recrutement d'un corps enseignant qualifié, dont l'effectif devra être accru de 50 % d'ici quelques années.
2. Pour ce faire, n'abaisser en aucun cas les exigences, ce qui discréditerait à la longue la profession et compromettrait définitivement le recrutement des maîtres.
3. Etroite collaboration active entre le DIP, les corps enseignants primaire et secondaire, d'une part, l'école et les parents, d'autre part.

Connaissant les principes valables et les lignes générales de cette réforme dont on n'a que trop parlé hors de l'arène, nous sommes impatients d'en connaître enfin les modalités d'application.

E. F.

Centre d'information UIG

Livres d'enfants

Vu le succès que remporte la vente des contes édités par notre collègue vaudoise S. Curchod, notre stock s'est augmenté de plusieurs nouveautés :

— Dans la collection « Le Cœur qui chante » (6 à 10 ans) : *Cendrillon*, avec images en couleurs, et *Le Petit Poucet*, illustré par des enfants (reliure plein lin, 24 pages, au prix de 2 fr. 40).

— Dans « Histoires d'enfants, de bêtes et de grandes personnes » (8 à 12 ans) : *Les Malheurs de Sophie*, de la comtesse de Ségur (illustrations en couleurs, 190 pages, pour 4 francs).

— D'autre part, dans la collection « Langage du musicien (dès 11 ans), l'ouvrage encyclopédique : *Comment Augustin découvrit la musique*, de Jeanne Bovet, préfacé par Alfred Cortot, est en dépôt à Vernier, où il pourra être consulté.

Le premier des dix volumes, avec son disque 45 tours, portant sur l'« Ecllosion de la musique » et la « Musique primitive chinoise », peut être commandé dès maintenant en versant 8 francs au CCP I. 15155.

Matériel

L'équipement du centre s'est enrichi d'un « massicot » — du nom altéré de son inventeur Massiquot — machine assez puissante pour couper d'un seul geste jusqu'à 300 feuilles de papier (4 centimètres d'épaisseur). Elle est chaque lundi à la disposition des collègues qui en auraient besoin.

Travail en préparation

Textes littéraires sur la géographie de la Suisse, programme de 6e, qui seront le pendant des textes sur l'Europe pour la 7e, dont il reste encore quelques séries (102 fiches pour 4 francs).

D'autres travaux sont en gestation, mais il est trop tôt encore pour les signaler.

Conclusion

Comme chacun peut s'en rendre compte, l'activité du centre se poursuit. Le *Travail sur la conjugaison* (284 fiches), annoncé il y a une quinzaine, exigea un gros effort pour la préparation des corrigés, tant la langue française offre de possibilités d'expression d'une même idée.

(Suite à la page 107)

Avril au Portugal

VOYAGE ACCOMPAGNÉ
AVEC UNE CROISIÈRE DE GRANDE CLASSE

LISBONNE - GIBRALTAR - BARCELONE - CANNES - GÈNES, à bord du « Giulio Cesare », 28 000 tonnes, de la ligne d'Amérique du Sud

Départ 7-20 avril ou 8-20 avril, train ou avion. Visite de Barcelone, Madrid, Lisbonne, le centre historique du Portugal : Batalha, Coïmbre, Nazaré, la Côte du Soleil, l'Estoril, Cintra, Cabo de la Roca, Alcobaça, Fatima, Tomar, Obidos, etc.

Bons hôtels, tous les repas, visites, guides, entrées, bagages, sortie nocturne, etc. Aller en train : 785 francs ou aller en avion : 975 francs. Aucun supplément en cours de route.

Inscrivez-vous à temps.

Programmes et inscriptions : TOURISME POUR TOUS, LAUSANNE, 1, rue Charles-Monnard. Tél. 22 35 22

Première partie

1. Faites le total des poids donnés ci-dessous, en kilogrammes :
 $5 \text{ q. } 2 \text{ kg. } + 0,075 \text{ t. } + 14,86 \text{ hg. } + 18 \text{ dag. } 5 \text{ g. } =$
 Calculez ce qui manque à ce total pour obtenir 6 quintaux.
 $(4 \text{ q. } 8 \text{ kg. } + 0,068 \text{ t. } + 23,74 \text{ hg. } + 13 \text{ dag. } 5 \text{ g. } =)$
 (Calculez ce qui manque à ce total pour obtenir 7 quintaux.)
2. Une citerne a une capacité de 47 hl. 5 dal. (53 hl. 5 dal.). On y verse 108 fois 27,5 litres (37,5). Combien faudrait-il encore ajouter de décilitres pour la remplir ?
3. Soixante centimètres (70) de tissu coûtent 14 fr. 70 (29 fr. 40). Quelle longueur de tissu peut-on acheter avec 1 719 fr. 90 (1 705 fr. 20). Exprimez la réponse en décimètres.
4. Transformez :
 $2 \text{ 520 dm}^2 = \dots \text{ m}^2$ $(3 \text{ 610 dm}^2 = \dots \text{ m}^2)$
 $3 \text{ 250 mm}^2 = \dots \text{ dm}^2$ $(7 \text{ 430 mm}^2 = \dots \text{ dm}^2)$
 $3 \text{ m}^2 + 6 \text{ dm}^2 + 20 \text{ cm}^2 = \dots \text{ m}^2$ $(4 \text{ m}^2 + 7 \text{ dm}^2 + 30 \text{ cm}^2 = \dots \text{ m}^2)$
 $0,08 \text{ hm}^2 = \dots \text{ m}^2$ $(0,06 \text{ hm}^2 = \dots \text{ m}^2)$
5. Un terrain de 7 dam² 45 m² (8 dam² 65 m²) a été vendu 9 312 fr. 50 (16 002 fr. 50). Quel est le prix du m² ?

Deuxième partie

6. La largeur d'un jardin est de 28 mètres (25) et la longueur mesure 16 mètres (19) de plus. Un enfant qui a fait le tour de ce jardin a compté 192 pas (184). Quelle est la longueur de l'un de ses pas ?
7. Une personne a reçu 6 draps valant 28 fr. 50 la pièce. Elle désire les échanger contre 2 nappes (3) et 12 serviettes. Le marchand lui demande alors de verser 36 francs (57) en plus. Une nappe coûte 54 francs (51). Quel est le prix d'une serviette ?
8. Deux équipes d'ouvriers travaillent à la construction d'une route longue de 3,970 km. (3,440). Elles ont commencé le même jour, chacune à une extrémité. La première équipe avance de 40 mètres (30) par jour, et l'avance de la seconde n'est que les $\frac{7}{8}$ de celle de la première. Au bout de 38 jours (44), on arrête le travail. Calculez :
 a) la distance qui sépare les deux équipes au moment de l'arrêt du travail ;
 b) combien la première équipe mettrait de jours pour terminer seule le travail.

Admission

en classes supérieures

épreuves d'examen

GRAMMAIRE ET ANALYSE

MON CHIEN

Il se tenait l'hiver au coin de la cheminée, roulé en boule, pour ne pas prendre trop de place aux humains ; l'été, il se couchait, allongé sur la marche brûlante du seuil.

Il avait avec **chaun** de nous les relations qui se doivent. A moi, il témoignait cette affection distraite qu'**ont** les animaux pour les petits enfants. Si je le roulais par terre de mes **deux** mains ouvertes, il levait les yeux **vers** les grandes personnes, comme pour **les** prendre à témoins de sa patience.

Questionnaire

1. Indiquez le premier complément de temps contenu dans ce texte.
2. Indiquez le premier complément de lieu contenu dans ce texte.
3. Indiquez un complément du nom dans le premier alinéa.
4. Quelle sorte de complément est : « A moi » dans le deuxième alinéa ?
5. Quelle sorte de complément est : « les relations » ?
6. Cherchez un adverbe dans le premier alinéa.
7. Quels participes passés le premier alinéa contient-il ? Quelle règle d'accord leur applique-t-on ?
8. Quel est le sujet de **ont** dans le deuxième alinéa ?
9. A quelle espèce de mots appartient : **chaun** et **deux** ?
10. A quelle espèce de mots appartient : **vers** et **les** ?

(mots en gras dans le texte)

Conjugaisons

- | | |
|---------------------------|---|
| a) Verbe avoir | 2 ^e personne du pluriel du passé antérieur |
| | 3 ^e personne du singulier du présent du subjonctif |
| b) Verbe plaindre | 1 ^{re} personne du pluriel du présent de l'indicatif |
| | impératif singulier |
| c) Verbe connaître | 3 ^e personne du singulier du conditionnel présent |
| | 1 ^{re} personne du pluriel du passé simple |
| d) Verbe recevoir | 2 ^e personne du singulier du subjonctif présent |
| | 2 ^e personne du pluriel du conditionnel présent |
| e) Verbe venir | 3 ^e personne du pluriel du futur antérieur |
| | 1 ^{re} personne du pluriel du passé simple |

2

1. Faites les deux additions suivantes et donnez la **différence** des totaux en **mètres** :

- a) 0,756 km. + 84,3 dam.
b) 20 000 mm. + 375 cm.

2. Donnez le poids de 320 sacs de 67,5 kg. en **quintaux** et en **tonnes**.

3. Effectuez la division suivante et donnez le quotient en **déclitres** et en **hectolitres** :

7 427,7 litres : 7,86

4. Transformez en **mètres carrés** les surfaces ci-dessous, arrangez-les par ordre décroissant (la plus grande pour commencer, la plus petite pour finir) et faites-en le **total** :

32,56 ares 0,45 km² 8,8 hectares 300 centiares

5. Un tapis long de 3 m. 60 et large de 2 m. 80 a coûté 195 francs. On le fait doubler avec une étoffe qui vaut 6 fr. 50 le m², puis on lui met tout autour une bordure qui vaut 1 fr. 70 le mètre courant. A combien revient le tapis ?

6. On remplit une cuve de 3,5 hl. au moyen de deux robinets qui ont été ouverts de 8 h. 10 min. à 10 h. 30 du matin. Sachant que le premier robinet fournit 120 litres à l'heure, on demande quel est le débit par minute du deuxième robinet.

Première partie

1. Transformez les longueurs ci-après en **dm.**, puis faites-en le total :
4 m. 8 cm. $\frac{3}{4}$ de dam. 0,063 hm. 5 720 mm.
2. Un camion-citerne transporte 32,6 hl. de mazout et un camion ordinaire 18 fûts de 17,25 dal chacun. Indiquez quel est le camion qui transporte le plus de mazout et combien ? (Réponse en **litres**.)
3. Combien peut-on remplir de sachets de 0,375 kg. de farine avec 3 sacs de 0,6 q., 750 g. étant perdus en tout par la manutention ?
4. Le **périmètre** d'un carré est de 58 mètres. Quelle est son **aire** en **dm²** et en **dam²** ?

Deuxième partie

5. Fridolin fait des pas de 65 centimètres et son papa de 80 cm. Après avoir fait chacun un nombre égal de pas dans la même direction, le père est à 6 mètres de distance de son fils. Quelle distance Fridolin a-t-il parcourue ?
6. Une ménagère achète du rôti, charge comprise (os compris), à 9 fr. 40 le kilo. Ce rôti et les os pèsent 1 kg. 4 hg. 5 dag.
 - a) Combien la ménagère paie-t-elle au boucher ?
 - b) Quel est le prix du kilo de la viande seule, si la charge représente $\frac{1}{5}$ du poids total ?

1. Transformez les longueurs suivantes en **mètres** et classez-les par ordre de grandeur croissante :
0,085 km. 4 380 mm. 8,05 dam. 975 dm.
2. Combien faut-il d'**hectolitres** de cidre doux pour remplir 2 400 bouteilles de 6,75 **dl.** ?
3. Effectuez la division suivante :
8,9 tonnes : 3,76
et transformez le quotient en **kg.**, en **q.** et en **g.**
4. De 15,64 **ha.** soustrayez le total des surfaces suivantes (réponses en **ca**) :
0,03 km² 3 ha 45 a 5,2 dam² 10 000 dm².
5. Un téléphérique conduit d'une station à 1 250 mètres d'altitude au point terminus, qui est à 2 240 mètres. Dans le premier tiers du parcours, la cabine s'élève de 55 mètres par minute, puis de 60 mètres par minute pour le reste du trajet. A quelle heure arrivera-t-elle à la station supérieure si elle quitte la station inférieure à 10 h. 48 min. ?
6. On a payé 298 fr. 65 pour deux fûts d'huile contenant, le premier, 34 litres et, le second, 58,5 l. Le litre du premier coûte 35 centimes de plus qu'un litre du second. Quelle est la valeur de l'huile contenue dans chaque fût ?
* * *
1. Arrangez par ordre de grandeur décroissante (la plus grande pour commencer, la plus petite pour finir) les quatre longueurs ci-dessous et faites le **total** en **mètres** :
7 250 cm. 4,08 hm. 0,09 km. 563 dm.
2. Combien peut-on encore ajouter de quintaux à 124 sacs de 75 kilos pour terminer le chargement d'un wagon de 12 tonnes ?
3. Combien peut-on remplir de bouteilles de 0,72 l. avec un tonneau de 1,7856 hl. ?
4. Quelle est, en mètres carrés, la différence de surface des deux parcelles suivantes :
3,0702 ha 80,96 a ?
5. Un marchand achète 750 kilos de pommes à 48 francs le quintal. Il revend le $\frac{1}{6}$ de ces pommes, légèrement avariées, en perdant 8 centimes par kilo. Combien doit-il vendre le kilo de ce qui lui reste pour réaliser un bénéfice net de 130 francs sur l'ensemble de l'opération ?
6. Une auto se rend de Lausanne à Genève (distance 60 kilomètres) à l'allure de 48 kilomètres à l'heure. Elle part à 14 h. 30. Combien de temps arrivera-t-elle avant un cycliste, parti à 14 heures, qui fait 4 hectomètres par minute ?

Parfois, de la pointe du pied, je le caresse bien doucement. C'est un geste auquel il demeure insensible.

Alors, j'abaisse la main et je **lui** flatte d'abord le crâne, puis je passe au cou, là où la fourrure est chaude. Puis, **suivent** quelques tapes amicales sur les reins. Souvent, l'animal me regarde pour me demander un supplément ; alors, je prends sa tête entre mes paumes **et** je le **fixe dans** les yeux. C'est cela qu'il attendait.
D'après G. Duhamel.

Questions d'analyse

1. Indiquez un complément direct dans le premier alinéa du texte.
2. Indiquez un attribut dans ce texte.
3. a) Indiquez à quelle espèce de mots appartient le mot **lui** (deuxième ligne).
b) Quel est son rôle par rapport au verbe flatter ?
4. Quel est le sujet du verbe **suivent** ?
5. Quelle sorte de complément sont les mots « pour me demander un supplément » ?
6. Indiquez un complément de nom dans ce texte.
7. Indiquez deux adverbess de temps dans ce texte.
8. Copiez la deuxième phrase du texte en la mettant entièrement au passé simple.
9. Une des phrases du texte contient deux conjonctions de coordination ; copiez-la en soulignant ces deux conjonctions.
10. « Je prends sa tête entre mes paumes, je le fixe dans les yeux. » Copiez cette phrase en la commençant par le mot **lorsque** et en mettant le premier des verbes au **futur antérieur** et le second au temps qui convient. Soulignez ces deux verbes.

Questions de vocabulaire, de conjugaison et de compréhension

1. Un voyage à **pied**, une course à **pied**. Remplacez l'expression à **pied** par l'adjectif qualificatif de la même famille.
2. Indiquez un verbe de la famille du mot **pied** et qui signifie remuer vivement les pieds ou fouler avec les pieds.
3. « Je prends sa tête entre mes paumes » : quel mot l'auteur aurait-il pu employer à la place de **paumes** ?
4. « Je lui flatte le crâne » : dans cette phrase du texte, flatter signifie-t-il : adresser des louanges exagérées - tromper - caresser doucement - rafraîchir ? Choisissez ce qui est juste.
5. Pourquoi le chien reste-t-il insensible à la caresse de la pointe du pied ?
6. Verbe **aller** : plus-que-parfait, 2^e personne du pluriel ; conditionnel présent, 1^{re} personne du singulier.
7. Verbe **répondre** : passé simple, 3^e personne du singulier ; futur antérieur, 1^{re} personne du pluriel.
8. Verbe **être** : impératif, les trois personnes.
9. Verbe **savoir** : futur simple, 1^{re} personne du pluriel ; présent du subjonctif, 2^e personne du pluriel.
10. Verbe **pouvoir** : conditionnel présent, 2^e personne du singulier ; présent du subjonctif, 3^e personne du singulier.

RÉVEIL

Maman était très matinale. Elle s'éveillait **et** se levait toujours la première... Elle prenait **souvent** une pièce de vêtement et s'en allait **la** ravauder dans la cuisine, sous la lueur **du bec de gaz**.

Un peu plus tard, maman descendait dans la rue pour acheter du pain. Elle tirait la porte doucement. Nous savourions en hâte les dernières minutes de néant. A peine de retour, maman nous embrassait **pour** nous encourager au **réveil**.

Questionnaire

1. Indiquez un attribut contenu dans ce texte.
2. Indiquez un complément de lieu contenu dans ce texte.
3. A quelle espèce de mots appartient le mot **et** (première ligne). A quoi sert-il ?
4. A quelles espèces de mots appartiennent les mots **souvent** et **la**, en caractères gras dans le premier alinéa ?
5. Quelle sorte de complément forment les mots **du bec de gaz** ?
6. Indiquez une phrase qui commence par un complément et dites de quelle sorte de complément il s'agit.
7. Cherchez un adverbe de quantité dans le deuxième alinéa.
8. Indiquez un complément de but contenu dans le deuxième alinéa.
9. A quelles espèces de mots appartiennent les mots **pour** et **réveil**, en caractères gras dans le texte ?
10. Quel est le **dernier** complément d'objet direct contenu dans le texte ?

Question supplémentaire : Indiquez un détail dans le texte qui montre que ce récit est déjà ancien.

Vocabulaire et conjugaisons

1. **Ravauder** : ce verbe du texte signifie-t-il repasser - nettoyer - raccommoder - laver ? Ecrivez le mot qui vous paraît donner la signification exacte.
2. **Nous savourions** : ce verbe signifie-t-il compter - regretter - digérer - goûter avec plaisir et lenteur ? Choisissez et écrivez la définition qui vous paraît la meilleure.
3. Quels sont le **nom** et l'**adjectif** de la même famille que le verbe savourer ?
4. Quelle est la première personne du pluriel du plus-que-parfait du verbe **avoir** ?
5. Quelle est la deuxième personne du singulier de l'impératif du verbe **aller** ?
6. Quelle est la troisième personne, au **féminin pluriel**, du passé composé du verbe **tomber** ?
7. Quelle est la première personne du singulier du conditionnel passé du verbe **courir** ?
8. Quelle est la première personne du pluriel du présent du subjonctif du verbe **faire** ?
9. Quelle est la troisième personne du singulier du futur simple du verbe **envoyer** ?
10. Quelle est la deuxième personne du pluriel du passé simple du verbe **vouloir** ?

1. Effectuez les deux additions suivantes et cherchez la **différence des totaux, en mètres** :

- a) 0,935 km. + 78 dam. + 4,08 hm.
- b) 5 000 cm. + 694 dm. + 0,09 km.

2. Effectuez la multiplication suivante et donnez le produit en **litres** :

$$0,85 \text{ dl.} \times 309 =$$

3. Effectuez la division suivante et donnez le quotient en **kilos** :

$$31,0156 \text{ tonnes} : 7,6 =$$

4. Quelle est la superficie totale, en **ares**, des quatre terrains suivants :

$$0,04 \text{ km}^2 + 2350 \text{ m}^2 + 0,748 \text{ ha} + 5000 \text{ ca}^2$$

5. Une marchande de primeurs achète 1 quintal $\frac{3}{4}$ de melons à 56 centimes le kilo. Les frais de transport et autres frais lui coûtent le $\frac{1}{10}$ du prix d'achat. Au marché, elle vend les $\frac{4}{5}$ de ses melons à 1 fr. 10 le kilo et liquide le reste au rabais, à 70 centimes le kilo, sauf 3 kilos qui sont avariés et que la marchande doit jeter. Combien gagne-t-elle sur cette vente ?

6. Un bassin est vide. Dès 8 h. 25 min., on commence à le remplir avec un robinet qui fournit 5 litres par minute. A quelle heure le bassin sera-t-il plein, sachant qu'à 10 h. 15 l'eau en remplit déjà le tiers ? Quelle est, en hectolitres, la capacité du bassin ?

1. Faites les deux additions suivantes et cherchez la **différence des totaux, en mètres** :

- a) 0,735 km. + 60,25 dam + 9,76 hm.
- b) 6 400 mm. + 0,08 km. + 360 dm.

2. Un fût contient 2,25 hl. de cidre doux. On en soutire 165 bouteilles de 7,2 dl. Combien reste-t-il de litres dans le fût ?

3. Combien peut-on remplir de cornets de 250 grammes de farine avec 15 sacs de 0,75 q. ?

4. Transformez en **m²** :

$$3,48 \text{ ha} \quad 325 \text{ dm}^2 \quad 2 \text{ a} \quad 36 \text{ ca} \quad 48,605 \text{ dam}^2 \quad 4 \text{ 000 cm}^2$$

5. Cinq amis ont fait un voyage en auto. Ils ont parcouru 1 850 kilomètres du lundi matin au vendredi soir. L'auto consomme 12 litres d'essence et 2 décilitres d'huile aux 100 kilomètres. Chaque nuit, l'auto a été remise dans un garage. Les cinq amis se répartissent à parts égales les frais d'essence et d'huile, mais le propriétaire de l'auto ne paie pas les frais de garage : ce sont les quatre autres participants qui s'en chargent. Combien chacun de ces quatre paie-t-il, sachant que l'essence coûte 68 centimes le litre, l'huile 2 fr. 20 le litre et le garage 5 fr. 60 par nuit ?

6. Un garçon se rend à bicyclette de Lausanne à Genève (distance 60 kilomètres). Il roule à la moyenne de 18 kilomètres à l'heure. Il part à 7 h. 30 de Lausanne et s'arrête de 9 h. 45 à 10 h. 15 pour se reposer. A quelle heure arrive-t-il à Genève ? A quelle distance est-il de Genève à 11 heures ?

Par une chaude journée de juin, le paysan Jeannot, monté sur son âne Bourri, revenait de la ville voisine. Le soleil était brûlant et Jeannot aurait aimé trouver une fontaine pour apaiser **sa** soif.

Tout à coup, à la limite d'un parc, il aperçut de magnifiques cerisiers dont les branches s'étendaient **au-dessus** de la route ; elles étaient **chargées** de beaux fruits mûrs. Jeannot **LES** regardait, mais les cerises étaient **trop** haut !

Questionnaire

1. Quel est le premier complément de temps contenu dans ce texte ?
2. Indiquez un attribut dans le premier alinéa.
3. Indiquez un complément de but.
4. A quelle personne et quel temps se trouve le verbe aimer dans la deuxième phrase ?
5. Indiquez un complément de nom dans le second alinéa.
6. A quel temps se trouve le verbe aperçut ? Pourquoi est-il à ce temps ?
7. Quel complément forme le mot **LES** (en capitales grasses) dans la dernière phrase ?
8. a) A quelle espèce de mots appartient le mot **sa** (en gras dans le texte) ?
b) A quelle espèce de mots appartiennent les mots **au-dessus de** (en gras dans le texte) ?
9. a) A quelle espèce de mots appartient le mot **chargées** (en gras dans le texte) ?
b) A quelle espèce de mots appartient le mot **trop** (en gras dans le texte) ?
10. Ecrivez la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

Conjugaisons

1. Verbe **être**, troisième personne du singulier, passé simple.
2. Verbe **avoir**, deuxième personne du singulier, conditionnel présent.
3. Verbe **voir**, première personne du singulier, futur simple.
4. Verbe **venir**, première personne du pluriel, plus-que-parfait.
5. Verbe **aller**, troisième personne du pluriel, présent du subjonctif.
6. Verbe **boire**, deuxième personne du singulier, passé simple.
7. Verbe **sortir**, deuxième personne du pluriel, futur antérieur.
8. Verbe **faire**, deuxième personne du pluriel, impératif.
9. Verbe **envoyer**, troisième personne du singulier, futur simple.
10. Verbe **cueillir**, première personne du pluriel, passé antérieur.

1. **Transformez** les longueurs suivantes en **mètres**, classez-les par ordre de grandeur **croissant** et **additionnez-les** :

26,7 hm. 0,035 km. 498 dm.

2. Dans une fabrique, une cuve contient déjà 4,08 **hl** d'huile ; on y verse encore 9 bonbonnes de 1,25 **dal**, après quoi on y puise le contenu de 1 500 bouteilles de 3 **dl**. Combien reste-t-il de **litres** d'huile dans la cuve ?

3. Effectuez la multiplication suivante et donnez le produit en **quintaux** et en **kilos** :

0,078 t $\times$ 304

4. Une propriété mesure 14 ha 52 a 71 ca. On la divise en 7 parcelles égales. Quelle est la surface de chacune de ces parcelles

a) en **m²** ?
b) en **ha**, **a** et **ca** ?

5. Un marchand achète 6 tonneaux de vin de 285 litres chacun, à 2 fr. 40 le litre. Il met ce vin en bouteilles de 7 dl et compte que cette opération entraîne un déchet total de 30 litres. Les frais de bouchon et d'étiquette s'élèvent à 18 centimes par bouteille vendue. Sachant qu'il a fait un bénéfice total de 3 264 francs, on demande à quel prix il a vendu la bouteille de vin. (Remarque : le prix du verre n'intervient pas, les bouteilles vides devant être rendues.)

6. Une personne doit se rendre à bicyclette à une gare distante de 42 kilomètres de son domicile pour y prendre un train partant à 10 h. 18 min. A quelle heure devra-t-elle partir de chez elle, sachant que sa vitesse à vélo est de 16 kilomètres à l'heure, que le parcours comprend une côte de 2 kilomètres qu'elle monte à pied à la vitesse de 4,8 km. à l'heure, et qu'elle désire arriver à la gare 10 minutes avant le départ du train ?

* * *

1. Transformez les longueurs suivantes en **mètres** et classez-les par ordre de grandeur **décroissant** :

0,076 km. 9 500 mm. 8,35 dam. 1,14 h.

2. Quel est le poids de 240 sacs de 87,5 kg. en **quintaux** et en **tonnes** ?

3. Effectuez la division suivante et donnez le quotient en **décilitres** et en **décalitres** :

7 713,42 litres : 95,7 =

4. Quelle est la différence de superficie, en **m²**, des deux parcelles suivantes :

a) 3 ha 8 a 75 ca ?
b) 0,045 km² ?

5. On achète un terrain rectangulaire de 128 mètres de longueur et de 65 mètres de largeur, au prix de 850 francs l'are. On le revend en faisant un bénéfice total de 26 690 francs. Sachant qu'on a tout d'abord revendu une parcelle carrée de 45 mètres de côté au prix de 10 fr. 80 le m², on demande à quel prix on a revendu le mètre carré du reste du terrain.

6. De la place Centrale à Saint-Sulpice, la distance est de 6,5 km. L'autobus qui dessert cette ligne fait huit courses aller et retour chaque jour, sauf le mercredi et le samedi, où il fait deux courses aller et retour de plus. L'autobus consomme 45 litres d'essence et 6 décilitres d'huile aux 100 kilomètres. Quelle est la dépense pour une semaine de sept jours, sachant que l'essence coûte 51 centimes le litre et l'huile 28 francs l'estagnon de 8 litres ?

LES FRAMBOISES

Quand ma tante me permettait d'aller dans son jardin, elle me disait : « Surtout, ne touche pas aux framboises, je les ai comptées ! » Au bout de cinq minutes, je **ne** résistais **plus** à la tentation et, pour me donner du courage, je me disais en lorgnant les framboises : « C'est impossible que tante Thérès ait pu **les** compter **toutes**. »

J'en mangeais quatre ou cinq, puis, après avoir joué, je rentrais d'un air innocent, sans me douter que le parfum du fruit défendu était resté sur mes lèvres.

Questionnaire

1. Quel est le premier complément indirect contenu dans ce texte ?
2. Quelle sorte de complément est **les** dans la proposition « je les ai comptées » ?
3. Quelle sorte de complément est « pour me donner du courage » ?
4. Quelle sorte de complément est « quatre ou cinq » ?
5. Indiquez un complément de nom contenu dans le second alinéa.
6. Indiquez une proposition du texte exprimée au mode impératif.
7. A quelle espèce de mots appartiennent les mots **ne ... plus** (en gras dans le texte) ?
8. A quelle espèce des mots appartient le mot **les** (en gras) à la fin du premier alinéa ?
9. A quelle espèce de mots appartient le mot **toutes** (en gras) à la fin du premier alinéa ?
10. A quelle personne et quel temps se trouve le dernier verbe du texte ?

Conjugaisons

Ecrivez les formes verbales suivantes :

1. Verbe **répondre**, deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif.
2. Verbe **être**, troisième personne du pluriel du passé simple.
3. Verbe **partir**, première personne du pluriel du plus-que-parfait.
4. Verbe **aller**, première personne du singulier du futur simple.
5. Verbe **courir**, deuxième personne du pluriel de l'impératif.
6. Verbe **cueillir**, première personne du pluriel du présent du subjonctif.
7. Verbe **venir**, troisième personne du pluriel du conditionnel passé.
8. Verbe **savoir**, troisième personne du singulier du conditionnel présent.
9. Verbe **vouloir**, deuxième personne du singulier du présent du subjonctif.
10. Verbe **faire**, troisième personne du pluriel de l'imparfait.

6

ARITHMÉTIQUE

1. Combien faut-il ajouter de **mètres** au total des longueurs ci-dessous pour obtenir 1,8 km. ?
93,75 dam 5 000 cm. 0,64 hm. 137 dm.
2. Effectuez la division suivante et donnez le résultat en kg. :
4,1412 t. : 4,76 =
3. D'un vase de 2 000 litres, on a retiré successivement 2 hl. $\frac{1}{2}$, 43,5 dal. et 736 litres. Combien de litres reste-t-il dans ce vase ?
4. Un terrain mesure 1,5 ha. On en vend une parcelle rectangulaire de 68 mètres de long et 35 mètres de large. Quelle est la surface restante du terrain ? Réponse en ares.
5. Un papetier achète des plumes à raison de 1 fr. 75 la boîte d'une grosse. Il les met en pochettes de 2 douzaines qu'il vend 0 fr. 55 la pochette. Il réalise ainsi un bénéfice de 38 fr. 75. Combien a-t-il acheté de grosses de plumes ?
6. Deux coureurs s'entraînent sur le pourtour d'un terrain rectangulaire, long de 55 mètres et large de 35 mètres. Ils partent ensemble à 10 h. 55 de l'un des angles du rectangle et suivent la même direction. L'un parcourt 9,6 km. à l'heure et l'autre 10,8 km. A quelle heure le plus rapide aura-t-il fait quatre tours complets ?
A quelle distance du point d'arrivée sera l'autre coureur à ce moment précis ?
* * *
1. Combien manque-t-il de **mètres** au **total** des longueurs ci-dessous pour obtenir 4,75 km. ?
5 960 dm + 0,9 km. + 73,8 dam + 4,05 hm.
2. Combien peut-on obtenir de bouteilles de 7 décilitres avec le contenu **total** de 3 tonnes de 2,66 hl chacun et de 25 bonbonnes de 4,2 dal chacune ?
3. Effectuer la division suivante et donner le quotient en kilos :
2 550,6 g : 0,78 =
4. Un domaine agricole a une superficie de 18 ha 74 a 35 ca ; son propriétaire vend une parcelle de 106 dam². Quelle est la surface restante en **mètres carrés** ?
5. Une fermière possède 25 poules qui, au cours du mois d'avril, ont pondu chacune, en moyenne, 3 œufs tous les 5 jours. Elle en garde le cinquième pour les besoins de son ménage et en remet gratuitement 3 douzaines à un asile. Elle vend le reste à 3 fr. 20 la douzaine. Combien retire-t-elle de sa vente du mois ?
6. Un épicier achète 350 kilos de café à 6 fr. 25 le kilo. Il vend les $\frac{4}{7}$ de cette quantité avec une perte de 15 centimes par kilo. Combien doit-il vendre le kilo du reste, pour faire un bénéfice de 240 francs sur son achat total ?

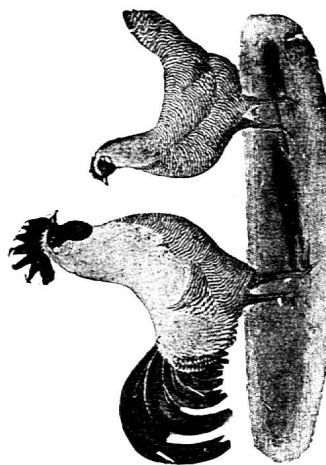
19

C'était par un soir d'hiver où la bise hurlait sauvagement. Maître renard, caché dans un petit bois, souffrait cruellement de la faim. Il rêvait de poulets et de chair fraîche. Il pensait à la ferme voisine, mais il redoutait les fines oreilles du chien et le fusil du maître de la maison.

Toutefois, tenaillé par l'appétit, il s'approcha à pas furtifs de la basse-cour où dormaient les canards, les oies et les poules. Il découvrit assez vite un passage favorable. L'odeur chaude des animaux endormis ravivait son audace. Un bond souple et précis l'amena devant le juchoir des volailles.

Mais une oie vigilante avait entendu un bruit suspect et senti l'approche du bandit. Elle se mit à crier pour donner l'alarme. Ce fut alors un beau tapage. Toutes les oies se précipitèrent sur le renard qui ne put répondre à tant de violents coups de bec. Ensanglanté, cerné de toutes parts, celui qui était venu pour égorger resta sur le carreau.

Au petit matin, la fermière trouva son cadavre raidi par le froid.



Dès que les petits sont éclos, le père et la mère prennent **leur** essor **pour** nourrir la nichée. **Alors** commencent **ces** courses rapides qui animent d'une vie particulière les rues de nos villages.

Les hirondelles ne se reposent guère que la nuit ou parfois le matin ; rangées le long d'une corniche, elles gazouillent pendant que le soleil se lève.

Questionnaire

1. Indiquez un attribut.
 2. Quelle sorte de complément est **pour nourrir la nichée** ?
 3. Quelle sorte de complément est **les rues de nos villages** ?
 4. Indiquez un complément de temps.
 5. Indiquez un complément de nom.
 6. Qu'est-ce que le mot **rangées** ? Comment s'accorde-t-il ?
 7. A quelle sorte de mots appartient le mot **leur** (en gras dans le texte) ?
 8. A quelle sorte de mots appartient le mot **pour** (en gras dans le texte) ?
 9. A quelle sorte de mots appartient le mot **alors** (en gras dans le texte) ?
 10. A quelle sorte de mots appartient le mot **ces** (en gras dans le texte) ?
 11. Quelle est la conjonction de coordination contenue dans le deuxième alinéa ? A quoi sert-elle ?
 12. Copiez la première phrase du texte en la transposant entièrement au passé. Copiez-la une seconde fois en la transposant entièrement au futur.
- a) Verbes **être** et **avoir**, première personne du singulier du futur simple.
 - b) Verbes **boire** et **venir**, troisième personne du pluriel du passé composé.
 - c) Verbes **prendre** et **lire**, deuxième personne du singulier du passé simple.

Conjugaisons

Ecrivez les formes verbales suivantes : -

- d) Verbes **faire** et **envoyer**, première personne du pluriel du conditionnel présent.
- e) Verbes **partir** et **pouvoir**, troisième personne du singulier du présent du subjonctif.

LE CHAT ET LA SOURIS

C'était un gros chat né dans l'appartement d'à côté. **On** le rencontrait **souvent** sur le palier où il cherchait les caresses des ouvrières. Aussitôt entré, il fit le tour de l'atelier en flairant dans tous les coins. Puis, quand il eut tout vu, il se fourra dans un casier vide pour y dormir. La petite souris se doutait du danger. Elle montra **plusieurs** fois son fin museau hors de son trou, **mais** elle n'osa pas aller plus loin.

Questionnaire

1. Quel est le **premier** complément de lieu que contient ce texte ?
2. Même question pour le **premier** complément direct.
3. Indiquez un complément indirect.
4. Indiquez un complément de temps.
5. Indiquez un complément de nom.
6. Quelle sorte de complément est **pour y dormir** ?
7. Indiquez à quelles espèces de mots appartiennent les mots **on** et **souvent** soulignés dans le texte.
8. Même question pour les mots **plusieurs** et **mais**.
9. A quel temps et quelle personne est le verbe faire (troisième phrase) ?
10. A la phrase suivante, à quel temps est le verbe voir ? Et pourquoi est-il à ce temps ?

Conjugaisons

Ecrivez les formes verbales suivantes :

- a) **avoir**, impératif présent, les trois formes.
- b) **être**, futur antérieur et subjonctif présent, troisième personne du singulier.
- c) **rester**, plus-que-parfait, conditionnel passé, première personne du pluriel.
- d) **plaindre**, passé simple, passé composé, deuxième personne du singulier.
- e) **envoyer**, futur simple, subjonctif présent, deuxième personne du pluriel.

LA BASSE-COUR

La petite Maria aimait à accompagner sa mère à la basse-cour et l'aidait à soigner les volailles et les jeunes poullets. Une grosse poule noire au cou bronzé gloussait, donnait du bec dans les miettes de pain pour montrer à ses poussins nés de la veille comment ils devaient s'y prendre pour se nourrir. Un peu plus loin mangeait une oie couveuse ; on apercevait son nid rembourré de foin où quinze œufs étaient groupés.

La fermière s'en fut ensuite soigner les lapins ; il y en avait une fameuse bande : cinq adultes, plus dix jeunes sortis du nid depuis deux semaines, qui venaient se former en cercle autour de leur mère, au beau milieu de la cabane, et attaquaient avec un appétit féroce le tas de luzerne(s) et de feuilles de chou(x). Le repas était fertile en épisodes comiques : deux ou trois broutaient la même feuille, qu'ils cherchaient à s'enlever mutuellement ; d'autres se dressaient sur le derrière pour atteindre un brin d'herbe et le moindre bruit les faisait s'interrompre, dresser les oreilles, se sauver tous, car ils étaient très poltrons.

— Tu en as du travail, maman, avec toutes ces bêtes, dit Maria.

E. Guillaumin.

GRAND-MÈRE *

J'ai retrouvé une petite photographie.

Une vieille dame qui a mis sa belle robe noire — celle des matins de dimanche où l'on va à l'église — son plus beau bonnet sur les cheveux bien lisses et une cravate de dentelle blanche que retient une grosse broche.

Une belle vieille dame, grave et simple, prête à sourire...

Dans ses bras, un tout petit. Rond, une tête ronde, des bras ronds, de petites jambes rondes dont les pieds se rejoignent ; une physiologie immobile, curieuse de comprendre ce qui peut bien se passer en face, dans cette boîte noire.

Grand-maman, tu me tiens, tu m'entoures, tranquille et fière. Tes bras sont comme un berceau vivant qui me balancera dès que j'en aurai le désir.

Tu me portes et tu sembles dire : « Celui-ci est l'enfant de mon fils. Il n'est pas possible que vous en ayez vu de plus beau au monde. »

Jé ne sais ce que vous chantez ; peut-être simplement des mots que vous inventiez et où vous disiez que j'étais votre trésor, même quand des pleurs défiguraient mon petit visage !

Grand-mère, tu as laissé à d'autres le soin patient de me répéter que jé ne valais pas grand-chose.

D'après Pierre Alin.

* L'orthographe grand-mère et grand-chose est admise puisqu'elle existe encore dans de nombreux livres.

Je suis entré dans une grande hutte de Lapons à l'heure du repas. Il y avait là deux jeunes hommes, trois femmes, quatre enfants et quelques chiens assis sur des fourrures d'ours, autour d'un feu de bois. Des poissons séchés pendaient au-dessus des têtes et, dans un berceau en peau(x) de phoque(s), un bébé nouveau-né pleurait un peu.

Une forte odeur remplissait la pièce et vous prenait à la gorge. Un baquet de bois, plein d'une pâte laiteuse, circulait d'une personne à l'autre. Les uns y plongeaient une large cuiller en os, tandis que d'autres y puisaient directement des deux mains, comme un homme qui boit à une source.

La femme la plus âgée se servait d'une cuiller d'argent suspendue à son cou par un lacet ; quand elle eut fini, elle la lécha soigneusement et l'enfouit dans son corsage.

On m'expliqua ensuite que cette cuiller d'argent était un signe de noblesse et de richesse signifiant que son heureuse propriétaire possédait un troupeau d'au moins deux cents rennes.

D'après P. Goemaere.

LE TAMBOUR ET L'ARCHE DE NOÉ

A cinq ans, je désirais un tambour.

— Tu sais bien, me disait ma chère maman, que ton père n'aime pas les jouets qui font du bruit.

Je le demandai à ma tante Marie. Par malheur, ma tante, parcimonieuse, donnait rarement et peu.

— Qu'est-ce que tu ferais d'un tambour ? me dit-elle. N'as-tu pas assez de jouets ? Tu en as des armoires pleines. De mon temps, on ne gâtait pas ainsi les enfants ; mes petites campagnes et moi, nous faisons des poupées avec des chiffons... N'as-tu pas une belle arche de Noé ?

Elle parlait d'une arche qui m'avait été donnée le 1^{er} janvier et qui m'avait paru d'abord, je dois le dire, quelque chose de magnifique. Elle contenait un couple de tous les animaux de la création. Mais les papillons y étaient plus grands que les éléphants, ce qui, à la longue, choquait mon sens des proportions ; et maintenant que, par ma faute, les quadrupèdes ne se tenaient plus que sur trois pattes, l'arche ne me charmait plus.

D'après Anatole France.

* Mot donné au tableau noir.

Fabien lut son altitude : mille sept cents mètres. Il pesa sur les commandes pour commencer à la réduire. Le moteur vibra très fort et l'avion trembla. Fabien corrigea l'angle de descente, puis sur la carte vérifia la hauteur des collines : cinq cents mètres. Pour se conserver une marge, il naviguerait vers sept cents mètres. Un remous fit plonger l'avion qui trembla plus fort.

Questionnaire

1. Quel est le complément direct du verbe lire (première phrase) ?
2. Indiquez deux compléments de nom dans ce texte.
3. Indiquez deux compléments de manière dans ce texte.
4. A quelle personne et quel temps se trouve le verbe de la deuxième phrase ?
5. Quelle sorte de complément est « pour commencer à la réduire » dans cette même phrase ?
6. Indiquez à quelles espèces de mots appartiennent les mots **mille** (première phrase) et **la** (deuxième phrase).
7. Même question pour les mots **fort** (troisième phrase) et **sur** (quatrième phrase).
8. A quelle personne et à quel temps se trouve le verbe naviguer (cinquième phrase) ?
9. Même question pour le verbe faire (sixième phrase).
10. Ecrivez la phrase suivante en mettant l'un des verbes au **futur simple** et l'autre au **futur antérieur** : « Dès que Fabien (lire) son altitude, il (peser) sur les commandes. »

Conjugaisons

Ecrivez les formes verbales suivantes :

- a) Verbes **prendre** et **sortir**, deuxième personne du singulier de l'impératif.
- b) Verbes **partir** et **cueillir**, première personne du pluriel du plus-que-parfait.
- c) Verbes **venir** et **recevoir**, première personne du singulier du futur simple.
- d) Verbes **être** et **avoir**, troisième personne du pluriel du passé composé.
- e) Verbes **coudre** et **courir**, troisième personne du singulier du conditionnel présent.

« Ami chéri, s'écrie Catherine, je te ferai une belle couronne et tu seras **pareil** à un petit roi. » Et **la** voilà qui tresse les fleurs bleues et les fleurs rouges pour en faire un chapeau. Elle pose **ce** chapeau de fleurs sur la tête du petit Jean qui en rougit de joie. Elle l'embrasse, elle le soulève de terre et le pose tout **fleur**i sur une grosse pierre. Puis elle l'admire parce qu'il est beau.

Questionnaire

1. Quelle sorte de complément est le mot « te » (première phrase) ?
2. Quel est le complément direct contenu dans la première phrase ?
3. Indiquez un complément de lieu contenu dans ce texte.
4. Indiquez un complément de nom contenu dans ce texte.
5. Indiquez un attribut contenu dans ce texte.
6. Il en rougit **de joie**. Quelle sorte de complément est « de joie » ?
7. « Elle tresse des fleurs **pour en faire un chapeau**. » Quelle sorte de complément forment les mots soulignés ?
8. Indiquez à quelles espèces de mots appartiennent **pareil** et **la** en gras dans le texte.
9. Même question pour les mots **ce** et **fleur**i.
10. Indiquez trois **prépositions** choisies dans ce texte.

Conjugaisons

Ecrivez les formes verbales suivantes :

- a) **avoir**, passé simple et subjonctif présent, troisième personne du singulier.
- b) **connaître**, futur simple et passé antérieur, deuxième personne du singulier.
- c) **venir**, imparfait et plus-que-parfait, deuxième personne du pluriel.
- d) **devoir**, conditionnel présent et passé composé, troisième personne du pluriel.
- e) **plaindre**, impératif en entier.



LE PETIT AVEUGLE

Lorsque maman et la bonne me conduisaient à la promenade, j'y retrouvais un petit garçon de mon âge, délicat, doux, tranquille, et dont le visage blême était à demi caché par de grosses lunettes, si sombres que, derrière les verres, ses yeux ne pouvaient guère se distinguer. Je ne souviens plus de son nom et peut-être que je ne l'ai jamais su. Tous ses jeunes camarades l'appelaient Mouton à cause de sa petite pelisse en toison blanche.

— Mouton, est-ce vrai que vous avez mal aux yeux ?

(Je crois bien que je ne le tutoyais pas.)

— Le médecin dit qu'ils sont malades.

— Montrez-les moi.

Alors il avait soulevé les gros verres opaques et son pauvre regard clignotant, incertain, douloureux, m'était entré dans le cœur.

Ensemble, nous ne jouions pas ; nous ne faisons que nous promener, la main dans la main, silencieusement...

Hélas, cette amitié ne dura que peu de temps. Mouton cessa bientôt de venir. Ah ! que la promenade me parut vide ! Mais mon vrai désespoir commença lorsque j'eus compris que Mouton était devenu aveugle.

LA GRIVE

D'après André Gide.

Le vigneron et sa famille s'avancèrent entre les ceps, avec la hotte et la serpette. La grive, en les voyant, avait compris que le temps des vendanges allait commencer, mais elle voulait, une dernière fois encore, savourer un excellent repas dans la vigne.

Sans hésiter, elle sautilla vers la rangée des vieux ceps. Ils ne portaient pas plus de raisin(s) que les nouveaux ceps, au contraire ; et ces raisins n'étaient pas plus gros que les autres, mais quelle liqueur, quel nectar !

La grive choisissait les grappes et, dans chaque grappe, les plus beaux grains, les plus mûrs et les plus dorés, qu'elle gobait d'un seul coup de bec.

Tout à coup, le fils du vigneron l'aperçut et s'écria :

— Regardez donc cette friponne qui nous vole !

Et il lui lança une motte qui s'émietta en retombant. La grive s'envola au ras du sol ; bientôt après elle revint vers les vieux ceps, car, chez elle, la gourmandise était plus forte que la crainte du danger.

— Elle a de la chance que je n'aie pas ma carabine ! grogna le jeune vigneron.

Le beau temps nous était enfin revenu. Depuis plusieurs semaines, nous l'attendions impatientement. Dans les prés fraîchement reverdis, avril venait de semer les petites rosaces blanches des pâquerettes.

Les arbres portaient des feuilles fragiles, frileuses et encore toutes neuves. Les haies, elles aussi, avaient fait une toilette nouvelle.

Jacques se promenait avec son grand-père dans la campagne rajeunie. Au loin, un clocher pointu et de grands peupliers, alignés comme des soldats, semblaient monter la garde auprès d'un agreste village dont les maisons étaient partiellement dissimulées par une éminence verdoyante.

— Crois-tu qu'il pleuvra de nouveau ? demanda Jacques en considérant quelques gros nuages blancs et arrondis qui étaient entraînés vers l'horizon par le vent d'ouest.

— Je ne crains pas la pluie pour aujourd'hui, répondit grand-père, mais le temps pourrait bien se gâter demain, car mes douleurs me chicanent. Qu'importe ! Quand les giboulées et les rebuses du printemps auront passé, quand les retours de froid seront oubliés, alors nous reviendront les chaudes et radieuses journées de l'été que j'aime tant.

UN SOUVENIR DU PILOTE DES GLACIERS

Un matin, je pris l'air par un temps incertain pour aller ravitailler une cabane en haute montagne. Je réussis à survoler la vallée et le glacier, malgré le brouillard. Profitant d'une éclaircie, je me posai en vue de la cabane.

J'avais tout juste commencé à décharger mes marchandises quand arriva une seconde vague de brouillard, si épaisse qu'en quelques instants je ne vis plus ni le refuge, ni même mon avion. Des flocons de neige se mirent alors à tomber, tandis que les premières rafales de vent hurlaient déjà. Soudain, une ombre surgit à un mètre de moi. C'était le gardien.

— Que fais-tu là par un temps pareil ?

— Tu vois, je venais chez toi, mais j'ai bien l'impression que je ne pourrai plus repartir aujourd'hui.

Alors, courbés sous l'ouragan, nous avons suivi les pas creusés dans la neige jusqu'à l'avion. Nous avons enfoncé des piquets et attaché l'appareil aussi solidement que possible. Puis, en toute hâte, nous avons gagné la cabane pour nous mettre à l'abri de la tempête.

D'après Hermann Geiger.

Jean-Christophe ne mange pas son unique pomme de terre. Il la donne à son petit frère, toujours vorace.

La maman, le cœur serré, comprend que Jean-Christophe se prive de manger pour que les autres aient davantage. Elle ne dit rien ; mais parfois, quand ils sont seuls, elle prend son petit homme sur ses genoux. Il lui passe avec violence ses bras autour du cou ; ensemble, ils pleurent et ils se comprennent.

D'après Romain Rolland.

Questionnaire

1. A quelle forme se trouve la première phrase de ce texte ?
2. Indiquez un complément de nom dans cette phrase.
3. Quel est le rôle du mot **la** (deuxième phrase) par rapport au verbe **donne** ?
4. Qu'est-ce que **à son petit frère** dans cette phrase ?
5. A quelle espèce de mots appartient le mot **vorace** ?
6. A quelle espèce de mots appartient le mot **parfois** ?
7. A quelle espèce de mots appartient le mot **lui** ?
8. A quelle espèce de mots appartient le mot **ses** (ses genoux) ?
9. Cherchez un complément de but dans ce texte.
10. Cherchez un complément de manière dans ce texte.
11. Cherchez un attribut.
12. Indiquez la personne et le temps du verbe **aient**.

Conjugaisons

Donnez les formes verbales suivantes :

- a) Impératif complet des verbes **aller** et **dire**.
- b) Deuxième personne du pluriel du passé simple et du conditionnel présent du verbe **manger**.
- c) Deuxième personne du singulier du présent et du futur simple du verbe **comprendre**.
- b) Troisième personne du pluriel du passé composé et du conditionnel passé du verbe **pleurer**.
- e) Première personne du singulier de l'imparfait et du plus-que-parfait du verbe **sortir**.

DICTÉES

LETTRE D'UN GRAND-PÈRE

Ma chère petite Française,

Tu n'as pas oublié l'anniversaire de la naissance de ton vieux grand-père et je te remercie de tous les bons vœux. Tu voudrais, dis-tu, me voir arriver jusqu'à cent ans ; c'est très gentil de ta part, mais c'est là une chose que je ne désire point. Quand on devient très âgé et invalide, les infirmités rendent le poids de la vie trop lourd.

Pour le moment, ma santé est bonne et je me plais dans ma maisonnette. Les beaux jours ensoleillés et chauds vont bientôt revenir et je pourrai reprendre mes promenades au bord de la rivière. C'est que je l'aime, cette rivière sinueuse et claire où je vais pêcher pendant la bonne saison. J'en connais toutes les bonnes places et je sais les endroits secrets où se dissimulent les perches et les truites ; je t'y conduirai un jour et tu pourras, avec une ligne fine et légère que je te préparerai, me prendre une friture que nous mangerons les deux. Nous ajouterons à ce menu des gâteaux fourrés et de la crème fouettée et nous serons plus heureux que des rois ! Qu'en penses-tu ?

Ton grand-papa qui t'embrasse bien fort.

L'AMI DES OISEAUX

Avec quelle ferveur et quelle tendresse, Paul, le pauvre petit infirme, regardait les oiseaux de la rue et des jardins ! Il les suivait de ses yeux bleus, lui qui ne pouvait pas bouger. Quand il les observait, il lui semblait se balancer comme eux sur une branche et comme eux s'envoler dans le ciel.

Bientôt, il s'aperçut que les petits êtres allés étaient aussi intelligents, et mieux encore qu'ils étaient aimants et fidèles. Il apprit à siffler doucement des appels. Dès que Paul sifflait ainsi, étendu sur sa chaise longue, les pigeons de la ville et les moineaux des toits voisins s'abattaient dans la petite cour où l'infirmes passait presque toutes ses journées. Les moineaux voletaient et les gros pigeons se pavanaient en roucoulant. Les oiseaux n'avaient pas tardé à comprendre que ce petit garçon malade leur portait une affection particulière et qu'il était leur ami. C'est pourquoi les pigeons se laissèrent bientôt caresser et les moineaux se posèrent sur la chaise et jouèrent dans les couvertures.

12

SAUVETAGE D'UN TROUPEAU

En fin d'automne, un troupeau de moutons fut surpris par une abondante chute de neige. Le berger avait dû redescendre seul et les pauvres bêtes, égarées dans les pentes escarpées, avaient finalement cherché refuge sous un grand rocher. Pendant la nuit, il avait gelé ; à l'aube, tous les sentiers étaient impraticables.

Le propriétaire vint alors me demander d'aller voir comment se comportaient les moutons et, si possible, de les ravitaller. Je pris l'avion et je les découvris bientôt, tous réunis sur un large bloc. Mais ce sont des bêtes peureuses et, comme elles commençaient à s'agiter dangereusement, je dus les habituer peu à peu au(x) bruit(s) du moteur en volant à une certaine distance, puis en m'approchant progressivement. Après une dizaine de passages, je les vis regarder mon appareil sans trop de crainte(s). A ce moment, je me mis à leur lancer de petits paquets de foin. Durant cinq jours, les moutons furent ravitallés par mes soins, puis les chemins s'améliorèrent. Des guides réussirent alors à ramener le troupeau dans la vallée.

D'après Hermann Geiger.

CONCOURS DE SAUT (S)

La piste reluit sous le soleil hivernal. Quelques flocons, venus on ne sait d'où, flottent dans l'air transparent. Le cinquième sauteur se prépare à prendre le départ. Il porte une casquette à visière et des lunettes noires. Il cisaille plusieurs fois des jambes avant de se lancer à toute vitesse sur le tremplin. Il fléchit le corps à fond, puis, au moment précis où il quitte le nez du tremplin, il se détend et se projette en avant, d'un mouvement plus rapide qu'un clin d'œil. Et soudain, on le voit planer dans le vide. On le dirait surgi de la montagne neigeuse, avec son corps tellement penché en avant qu'on pourrait croire que sa tête va toucher les pointes de ses skis. Les mains sont légèrement balancées en arrière. Il plane toujours comme si d'invisibles ailes le portaient. Les yeux émerveillés de deux mille spectateurs suivent sa trajectoire gracieuse qui, brusquement, s'infléchit vers la pente blanche. Avec une souplesse éblouissante, il plie les genoux et rejoint la piste sans le moindre soubresaut.

— Septante-six mètres ! annonce le haut-parleur.

13

(Suite de la page 94)

Répétons une fois de plus que l'équipe du centre UIG est ouverte à toutes les bonnes volontés. Nous aimerions que d'autres collègues que les habitués montent parfois à Vernier pour se rendre compte de ce qui s'y passe, ou mettre la main à la pâte, le lundi, de 16 h. 10 à 18 h. 30. Cela arrive quelquefois, mais trop rarement à notre gré.

Bibliographie

Je tiens à signaler deux ouvrages qui peuvent nous être d'une grande utilité, à chaque instant, et qui viennent de paraître (1961). En vente partout, le premier au prix de 10 francs, le second 100 sous :

1) *Encyclopédie de poche* (Editions de la Grange-Batelière, Paris, et René Kister, Genève). C'est une somme de connaissances qu'on peut avoir sur soi dans un volume réduit de 14×11×2 cm, soit 512 pages englobant tous les domaines :

1. L'Univers et notre monde : Astronomie, géographie physique et politique ;
2. L'Homme dans l'Univers : Monde vivant - Histoire - Papes et chefs d'Etat - Langues - Cadres de la vie - Alimentation - Sports ;
3. La Pensée et la Création : Religions, philosophie - Littérature - Arts plastiques - Musique - Théâtre et cinéma ;
4. Science et Technique : Découvertes et inventions Mathématiques - Physique - Chimie - Médecine ;
5. Economie et Information : Commerce, Industrie - Transports et communications - Information - Universités - Vie internationale.

2) *Dictionnaire des citations du monde entier*, par Karl Petit (Collection Marabout) : 3 200 citations piquantes ou profondes, piquées chez un millier d'auteurs, classées dans l'ordre alphabétique des mots clés (478 pages, 18×11×3 cm.).

E. F.

UIG - Dames

Notre assemblée administrative annuelle aura lieu le jeudi après-midi 1er mars à l'Hôtel des Bergues. N'oubliez pas cette date !

† Alfred Ramel (1898-1962)

Entré au service du Département de l'instruction publique en 1927 comme surveillant-maitre de jardinage, Alfred Ramel décédait soudainement le 13 janvier après trois jours de maladie, à un an et quelques mois de l'âge de la retraite.

C'est une perte sensible pour la Maison des Bougeries où le défunt s'était installé avec le corps enseignant et les élèves de l'école de Varembe en 1937. Modeste et tout simple, d'une patience infinie, d'une obligeance sans limite, il remplissait les mille tâches qui lui étaient confiées avec un dévouement et une gentillesse exemplaires. En contact fréquent avec nos écoliers, peu faciles à conduire, ayant souvent maille à partir avec eux, il ne se montra jamais excédé ou découragé. En 1959 encore, prié de collaborer aux leçons de menuiserie, il accepta cette activité avec une joie évidente. Elle lui permettait de se donner encore mieux à ces enfants difficiles que, tout au long de sa carrière, il n'a jamais cessé de servir.

Membre actif de l'Union des instituteurs genevois, il n'avait pas plus que ses collègues des institutions spéciales la possibilité de s'associer aux travaux de ce groupement professionnel. Il s'y intéressait toutefois et son plus grand plaisir était de discuter de problèmes touchant l'école.

Il y a dans les établissements spécialisés des êtres qui œuvrent discrètement, à l'arrière-plan. Ils passent inaperçus, ils demeurent à peu près inconnus, on les oublie trop souvent dans les manifestations. On ne mesure leur attachement, leur affection, leur efficacité qu'au moment où ils partent, laissant un grand vide. Alfred Ramel était l'un d'eux.

Charles Pellet.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Comité central

Séance du 2 février 1962

Présidence de M. Roger Hügli.

Procès-verbal adopté.

Communications : Dates à retenir :

- Conférences officielles de district : 7, 8, 9 mai.
- Assemblée des délégués SPN : 10 mai.
- Assemblée générale trisannuelle : 26 mai, à Neuchâtel.
- Assemblée des délégués SPR : 10 mars à Neuchâtel.
- Congrès SPR : 23 et 24 juin, à Bienne.
- Caisse d'entraide sollicitée pour un prêt. Longue discussion.

La séance de prise de contact avec les normaliens sortants, où nos collègues Mlle L. Rosselet et M. Hügli ont pu exposer le but et le sens de nos associations professionnelles, fut excellente. Il a été remis à chaque président de section la liste des candidats à l'enseignement dans leur district.

Traitements : Rapport est donné du travail accompli jusqu'ici par le comité d'action. Nous avons lieu d'être pleinement satisfaits de la façon en laquelle nos collègues travaillent et sont préparés à faire face à toute

éventualité. Nous sommes très encouragés d'apprendre qu'un comité, recruté en dehors de nos milieux et qui ignorait l'existence du nôtre, était prêt à se constituer en notre faveur. Nous veillerons à ce que le travail puisse se faire conjointement avec nous et ne chevauche pas. Nous pouvons, par ailleurs, louer de leur vigilance le président, M. Berberat et M. Deppen, qui pensent à tout. Des comptes rendus ont déjà parus ici et nous n'y reviendrons pas.

Statuts : Nous abordons ensuite la revision des statuts, rapports des comités de section à l'appui. Les critiques et propositions de modifications n'ont rien de réactionnaires mais réclament cependant un si laborieux examen qu'il faut prévoir une nouvelle séance du CC pour en finir.

W. G.

	AUORE Ecole d'institutrices de jardinières d'enfants fondée en 1926 Jardin d'enfants 3 à 5 ans Classes préparatoires 6 à 10 ans		Allie la pratique à la théorie Dir.: Mme et Mlle LOWIS ex-prof. Ecole Normale, diplômées Université LAUSANNE rue Aurore 1 Tél. 23 83 77
---	--	---	--

Les traitements au chef-lieu

Au moment où la revalorisation de nos traitements va être soumise au verdict populaire, il nous a été bien agréable d'apprendre qu'à Neuchâtel le Conseil général, sur la proposition du groupe libéral, a décidé de *doubler l'allocation de résidence*, en faveur du corps enseignant. Le renvoi à une commission a été repoussé et le vote fut acquis par 37 voix sans opposition. Il est intéressant de communiquer ici les termes en lesquels la proposition fut énoncée :

« ... La qualité du personnel nous paraît déterminante pour l'avenir de notre cité et justifie à nos yeux un sacrifice accru. Par rapport à celui de notre ville, le personnel enseignant des campagnes non seulement supporte des charges moindres (dans le domaine fiscal et celui de l'habitation notamment) mais il bénéficie encore d'un nombre appréciable d'avantages en nature. Il convient dès lors que les bons maîtres aient un avantage si possible égal à dispenser leur précieux enseignement en ville. C'est la raison pour laquelle notre groupe propose de porter cette allocation de résidence à 1200 francs par an pour les personnes mariées et à 800 francs pour les célibataires. Nous pourrions du même coup supprimer le supplément communal servi au personnel enseignant nommé avant 1951 et faire disparaître ainsi cette inégalité de traitement. Nous proposons enfin que cette allocation augmentée soit également accordée au personnel permanent de l'Ecole de mécanique et d'électricité, de l'Ecole complémentaire commerciale et de l'Ecole complémentaire des arts et métiers... »

Cette mesure a été prise avec l'intention de susciter davantage de postulations et de supprimer l'inégalité de traitements entre les membres du corps enseignant nommés avant et après 1951.

Ainsi, avec l'augmentation générale des salaires de tout le personnel de l'administration communale, la ville a consenti une dépense supplémentaire s'élevant à 1 223 000 francs.

Que cette nouvelle, de nature à nous porter à l'optimisme, n'amointrisse en rien cependant notre vigilance ! Il y a toujours des éléments négatifs qui peuvent nous échapper ou surgir en dernière heure.

W. G.

Section du Val-de-Ruz

Assemblée générale

La section du Val-de-Ruz s'est réunie en assemblée générale le mercredi 31 janvier à Cernier sous la présidence de M. Germain Divernois. Du rapport annuel que celui-ci a présenté, nous extrayons les lignes suivantes :

L'année 1961 n'a été marquée d'aucun fait saillant, si ce n'est le récital Datyner donné l'après-midi de la conférence officielle de printemps, à la salle de spectacles de Fontainemelon en présence de 40 membres.

En automne, il y eut la visite de la place d'aviation de Payerne sous la conduite de notre collègue et pilote Gaston Cuhe. Comme toujours la vie de notre section est subordonnée à celle de la cantonale. La réforme de l'enseignement est discutée par la commission parlementaire et bientôt le Grand Conseil devra se prononcer. Soyons vigilants et cherchons par des contacts personnels à orienter la population.

M. Divernois termine son rapport en rendant hommage à son prédécesseur, M. Claude Vaucher qui pendant quatorze ans a œuvré à la bonne marche de notre section.

Le rapport du président ainsi que celui du caissier ont été adoptés à l'unanimité. Des informations ont été données sur le problème de la réforme de l'enseignement et sur le problème des salaires. Il a été décidé d'organiser une séance culturelle l'après-midi des conférences officielles de printemps. Enfin, signalons que M. Emile Scherler, instituteur retraité, habitant Cernier, a été nommé membre honoraire de la société.

Comité de section du district de Boudry

Réunie le 5 février à Auvernier, l'assemblée générale de la section du district de Boudry a désigné le comité ci-dessous pour l'année 1962 :

Président : Georges Montandon, Peseux ; vice-président : Jean-Jacques Pointet, Auvernier ; secrétaire : Irène Avondo, Peseux ; caissier : Jean Carrard, Corcelles ; délégué au CC : André Blaser, Peseux, suppléante : Mlle Charlotte Vouga, Cortaillod ; assesseurs : André Aubry, Peseux, Maurice Bionda, Cortaillod.

Exposition scolaire permanente

Collègues, vous trouverez dans le prochain « Bulletin du Département » un *questionnaire*.

N'oubliez pas d'y répondre. La nouvelle orientation que nous désirons donner à l'ESP dépend de vos réponses. Merci à tous.

C. L.

Société neuchâteloise de travail et de réforme scolaire

Programme des cours 1962

B. Avec l'appui du Département de l'instruction publique

1. *Français* : Enseignement de la composition au *degré supérieur*. Une journée : le 21 février. Chef de cours, M. Charles Ecabert, professeur, Neuchâtel.
2. *Sciences* : Trois leçons-types et leurs applications. *Degré inférieur*. Une journée : le 23 mai. Chef de cours, M. Eric Laurent, instituteur, Colombier.
3. *Sciences* : Botanique. *Degrés moyen et supérieur*. Une journée : le 23 mai. Chef de cours, M. Adolphe Ischer, dir. Et. péd., Neuchâtel.
4. *Dessin* : Acquisition de nouvelles techniques. *Degré moyen*. Une journée : le 6 juin. Chef de cours, M. Marcel Rutti, professeur, Peseux.
5. *Dessin* : *Degré inférieur*. Une journée : le 19 septembre. Chef de cours, M. Maurice Gogniat, instituteur, Les Bulles.

Imédia

pour le calcul des moyennes scolaires.
Case postale 41655, La Chaux-de-Fonds.

En souscription dans le No du 23 février :

SOUVENIRS D'UN RÉGENT VAUDOIS

par Henri PEITREQUIN,

régent à Goumœns-la-Ville de 1901 à 1937

6. *Emission scolaire* : Sa création, son exploitation. *Degré supérieur*. Une journée : le 19 septembre. Chef de cours, M. Chardonens, instituteur, Le Landeron.
7. *Calcul* : Quelques procédés et moyens d'enseignement. *Degré supérieur*. Une journée : le 24 octobre. Chef de cours, M. Paul Perret, instituteur, Neuchâtel.
8. *Direction chorale* (à l'école) : *Degrés moyen et supérieur*. Trois demi-journées : les 8, 14 et 22 novembre. Chef de cours, M. Julien Junod, instituteur, La Sagne.

2. Par la Société seule

9. *Reliure* : sept séances de trois heures, le soir, en septembre-octobre. Chefs de cours : à Neuchâtel, M. Willy Galland; à La Chaux-de-Fonds, M. Paul Perrelet. (Ouvert aux collègues de tous les degrés.)
10. *Travaux* : quatre séances de trois heures, le soir, en novembre. Confection d'une lampe en fer forgé. Chefs de cours : à Neuchâtel, M. Willy Galland; au Locle, M. Ernest Schulze (Ouvert aux collègues de tous les degrés.)

Mise au concours de postes d'instituteurs et d'institutrices

- Saint-Blaise** : Deux postes d'instituteurs (dont un de 9e année et un *) - deux postes d'institutrices (dont un *).
- Iarín-Epagnier** : Un poste d'instituteur * - un poste d'institutrice.
- Cornaux** : Un poste d'instituteur.
- Cressier** : Un poste d'institutrice *.
- Landeron-Combes** : Un poste d'instituteur - Un poste d'institutrice *.
- Boudry** : Trois postes d'instituteurs (dont un de 9e année) - trois postes d'institutrices (dont un *) - un poste de maîtresse de travaux à l'aiguille.
- Cortailod** : Un poste d'institutrice *.
- Colombier** : Un poste d'instituteur ou d'institutrice.
- Auvernier** : Un poste d'instituteur - un poste d'institutrice *.
- Peseux** : Un poste d'instituteur (9e année) - deux postes d'institutrices (dont un *).
- Corcelles-Cormondrèche** : Un poste d'institutrice *.
- Rocheport** : Deux postes d'institutrices *.
- Brot-Dessous** : Un poste d'institutrice.
- Bevaix** : Un poste d'institutrice.

- Gorgier** : Un poste d'institutrice *.
- Saint-Aubin-Sauges** : Un poste d'institutrice *.
- Fresens** : Un poste d'institutrice *.
- Montalchez** : Deux postes d'institutrices (dont un *).
- Môtiers** : Un poste d'institutrice.
- Couvet** : Un poste d'institutrice *.
- Travers** : Un poste d'institutrice *.
- Boveresse** : Un poste d'institutrice * (classe du Mont).
- Fleurier** : Quatre postes d'institutrices. *
- La Côte-aux-Fées** : Un poste d'institutrice *.
- Les Bayards** : Un poste d'instituteur (classe de La Chaux).
- Cernier** : Un poste d'institutrice *.
- Dombresson** : Un poste d'institutrice.
- Villiers** : Un poste d'institutrice.
- Le Pâquier** : Un poste d'instituteur * - Un poste d'institutrice *.
- Les Hauts-Geneveys** : Un poste d'institutrice *.
- Les Geneveys-sur-Coffrane** : Un poste d'institutrice *.
- Les Brenets** : Un poste d'institutrice.
- Le Cerneux-Péquignot** : Un poste d'institutrice * - un poste de maîtresse ménagère (poste partiel).
- La Brévine** : Un poste d'institutrice (classe des Tailières) * - un poste de maîtresse ménagère (poste partiel).
- La Chaux-du-Milieu** : Un poste d'institutrice *.
- Les Ponts-de-Martel** : Un poste d'instituteur * (classe de Martel-Dernier) - un poste de maîtresse ménagère.
- Brot-Plamboz** : Un poste d'institutrice * (classe de Plamboz).
- Les Planchettes** : Un poste d'instituteur * - un poste d'institutrice *.
- La Sagne** : Trois postes d'institutrices - un poste d'institutrice * (classe des Roulets) - un poste de maîtresse ménagère.
- Obligations : légales.
- Traitement : légal.
- Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.
- Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1962-63.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui jusqu'au 21 février 1962, au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

7 février 1962.

Commissions scolaires.

* Nomination pour régularisation de poste. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste.



JURA**BERNOIS****Nos traitements**

Le Grand Conseil, dans sa session de février, aura à s'occuper de la modification de la loi sur les traitements du corps enseignant. La votation populaire aura lieu le 1er avril. Il est prévu une augmentation de 4% sur les traitements de base (valeur réelle) et de 2% sur l'allocation non assurée, ce qui — en y comprenant 8% d'allocation de vie chère — compensera l'augmentation du coût de la vie (indice fédéral : 188,5 points).

H. D.

Au foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles, Loveresse

Dirigé depuis près de dix ans par M. et Mme Henri Reber, instituteur, le Foyer d'éducation de Loveresse — dont la commission de surveillance est présidée par M. le préfet Bindit, de Moutier — poursuit sa tâche utile et... difficile. Le rapport annuel 1961 vient de paraître. Nous pensons intéresser de nombreux lecteurs en en donnant ici un bref résumé.

Au début de l'année 1961, le Foyer comptait 22 élèves. Il y a eu, au cours de l'exercice, 7 départs et 12 arrivées. Ces pensionnaires viennent du Jura et des cantons romands dans la proportion de 14 et 13. La plupart d'entre elles — il s'agit, on le sait, de jeunes filles — représentent des cas sociaux et caractériels.

L'établissement comprend 2 classes primaires, 2 classes d'ouvrages féminins et une classe de cours ménager. Les résultats scolaires de la classe supérieure ont été encourageants ; ceux de la classe inférieure, formée de fillettes plus instables, furent moins bons. Quant aux cours ménagers, ils ont été fructueux. La majorité des élèves possède un niveau mental normal et quelques jeunes filles seraient capables de suivre avec facilité l'enseignement d'une école secondaire.

De trop nombreuses mutations au sein du corps enseignant se sont produites durant l'année, rendant plus difficile le travail interne. Trouver des éducatrices est devenu un véritable casse-tête...

Quelques événements saillants ont marqué l'année écoulée : une journée des anciennes élèves (qui fut un beau succès), la participation à une vente paroissiale, des chants et des jeux en faveur de la Maison de repos « La Colline », un séjour en colonies de vacances à Rotbad, des séances et des activités scout, la fête de Noël, des séances de projection de films et de clichés, des auditions de disques, des émissions de radio, des lectures, etc.

De nombreux visiteurs ont été accueillis au Foyer : conseillers d'Etat, préfets, ecclésiastiques, assistantes sociales, parents d'élèves, sans oublier les membres de la commission officielle qui se sont réunis six fois au cours de l'année et ont visité les classes. Leur présence amicale et leur compréhension ont été grandement appréciées.

Tout en exprimant sa gratitude à la commission, le directeur du Foyer, dans son rapport, ne cache pas ses soucis. Il parle de « l'avenir incertain de l'institution et de sa transformation dont on parle depuis cinq ans » ; il évoque les difficultés toujours plus grandes dans le domaine du recrutement du personnel. Mais ces soucis ne lui font pas perdre courage et, c'est avec confiance qu'il écrit : « 1961 s'est révélée une année de lumière dans les domaines scolaire et éducatif, une année de soucis croissants dans le domaine du recrutement du

personnel et de la formation d'une équipe efficiente, enfin une année d'ombres en ce qui concerne... certains projets. Il faut en tirer philosophiquement la conclusion que l'essentiel fut LUMIÈRE et que le reste... »

Disons enfin que les travaux saisonniers ont pu se faire dans de bonnes conditions, que l'aide des grandes filles s'est révélée positive lors des gros travaux, que le potager et le plantage ont permis une alimentation rationnelle et que les rendements agricoles ont été normaux.

Et souhaitons au Foyer d'éducation de Loveresse — et tout particulièrement à ceux qui en ont la lourde responsabilité — de trouver les appuis nécessaires à la bonne marche d'une institution qui a fait ses preuves.

H. D.

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Depuis quelques années, une réjouissante activité anime les membres de la société jurassienne de TV et RS et nous nous en félicitons. Dans l'« Educateur » No 3, du 26 janvier, nous avons donné un bref compte rendu de l'assemblée générale de la société. A la suite de cette publication, on nous a fait remarquer amicalement qu'une phrase de notre texte pouvait prêter à confusion. Il s'agit d'un vœu formulé en fin d'assemblée et que nous avons résumé ainsi : « Accorder une complète autonomie à la société jurassienne de TM et RS, qui dépend de la société cantonale bernoise ». Précisons notre pensée en disant que la société jurassienne est une sous-section de la société bernoise et que l'autonomie souhaitée est une *autonomie financière*.

Ceci dit, remercions le président de la société jurassienne de TM et RS qui nous tient régulièrement au courant des travaux de sa section et donnons-lui la parole pour nous présenter les cours prévus pour l'année 1962.

H. D.

LE MOT POUR RIRE**Voici la deuxième légende :**

Moi, je n'arrive qu'à 2... Est-ce parce que je suis lent !...

**Madeleine Gaillard, institutrice,
rue Ancien-Stand, Montreux.**

Troisièmes légendes primées :

A. — Pourquoi lui « faire » les cornes ?... il ne s'est trompé que de un...

B. — En voilà encore un qui a eu un maître auxiliaire !...

Albert Maibach Instituteur à La Tour-de-Peilz

Du 15 au 28 février, 10 à 21 h. - Sans interruption

FOIRE AUX LIVRES LAUSANNE

Rue Neuve (Riponne)

35 000 volumes vendus jusqu'au quart de leur valeur

LITTÉRATURE SCIENCE TECHNIQUE

Beau choix de livres pédagogiques

Téleski de Villard sur Chamby (Montreux)

Maîtres de sport, instituteurs et institutrices,

le Vallon de Villard, nouvellement équipé d'un téleski vous attend pour la pratique des sports d'hiver. Bien situé dans une région facilement accessible, à quelques kilomètres au-dessus de Montreux, vous y trouverez de nombreuses pistes pour skieurs et lugeurs. Accès par chemin de fer (Montreux-Les Avants-Sonloup) et par la route (Montreux-Chamby-Vallon de Villard). Grand parc à voitures. Restaurant à proximité.

Téleski : réduction spéciale pour écoles, instituts, etc. Pour tous renseignements, s'adresser à

Hôtel-Restaurant du Montagnard

H. Odermatt, propriétaire, tél. (021) 6 36 84

ÉCOLE NOUVELLE PRÉPARATOIRE

Internat pour garçons - Externat mixte
Paudex - Lausanne Tél. 28 24 77

Préparation aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.



voyages et vacances gratuits
en collectionnant
les bons de garantie des

Pâtes de Rolle

L'Ecole réformée de Fribourg demande pour le printemps 1962

une institutrice

pour l'école primaire, 2e degré, (4e-6e classe). Salaire : officiel plus indemnité de résidence. Les intéressées désirant travailler dans une région bilingue, peuvent adresser leurs offres ainsi que les documents habituels à la Direction cantonale de l'instruction publique à Fribourg.

INSTITUTEURS (-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs PROTESTANTS pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1962.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Etre de religion protestante, réformée, ou israélite
- 2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 3) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 4) Avoir une formation pédagogique
- 5) Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement

Les traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4500 et le maximum de \$9350.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en mars et en avril 1962 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement sont priés d'écrire immédiatement

PAR AVION au directeur du service du personnel, Protestant School Board of Greater Montreal, 6000 Fielding Ave., Montréal 29, Québec, CANADA.



Deux élèves de l'Ecole normale de Berne cherchent place comme

MONITEURS

dans une colonie de vacances du 7.7. au 18.8.62.

J. Wyder, Weidenrain 4, Wabern (Berne).

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

CARAN D'ACHE



«Gouache» CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes d'une
luminosité incomparable.

Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs **Fr. 10.60**

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



MILCOP

le duplicateur sans concurrence

HEBEL

le matériel moderne pour dessin technique

PLASTICO D.A.S.

la pâte à modeler en poudre

s'achètent chez **F. PERRET**, membre SPR
Valangines 40, Neuchâtel - Tél. 5 74 28

Conditions spéciales au corps enseignant

Passez vos commandes sans tarder !

Références, prospectus à disposition

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J.A.

Montreux 1